

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 29 JUIN 2016

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
M. Michel ADAM donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.

❧❧❧

22 - PRESENTATION DU PROGRAMME DES QUARTIERS D'ETE 2016

Monsieur David CORBIN expose que la programmation des Quartiers d'Été s'inscrit dans une volonté de rendre plus accessible la culture au sein de la Commune, avec des principes forts : culture pour tous et de proximité, esprit festif, intergénérationnel.

Cette programmation, à destination des habitants d'Oloron Sainte Marie, du Piémont Oloronais, mais également de tout le Haut Béarn, est un réel outil de valorisation de la diversité et de la richesse culturelles du territoire. Une programmation plurielle qui intègre aujourd'hui des animations sportives, patrimoniales, artistiques, en vue de rendre plus lisible l'étendue de l'offre de notre ville, pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des touristes également.

Vu le programme joint en annexe,

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **PREND ACTE** de la programmation des Quartiers d'Été 2016.

Ainsi délibéré à Oloron-Sainte-Marie, ledit jour 29 juin 2016.

Suivent les signatures.-



LE MAIRE,



Hervé LUCBÉREILH

AFFICHE LE 04/07/2016



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/07/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/07/2016